



Bulletin sur les tendances de la criminalité financière :

Messages textes

2017-09-01

LA FRAUDE : IDENTIFIEZ-LA, SIGNALEZ-LA, ENRAYEZ-LA.

Objet

Le présent bulletin vise à faire connaître les arnaques par messages textes dont les Canadiens sont actuellement la cible ainsi que les mesures à prendre pour éviter d'en être victime.

Aperçu

Vu l'utilisation de plus en plus répandue de la messagerie texte, le Centre antifraude du Canada recommande aux consommateurs de se méfier des arnaques par messages textes importuns et non sollicités.

Les arnaques par messages textes surviennent lorsque les fraudeurs ont recours à des messages textes trompeurs pour inciter les consommateurs à transmettre des renseignements personnels ou financiers. Les messages textes semblent provenir d'un organisme gouvernemental, d'une banque, d'un fournisseur de service téléphonique ou d'une autre compagnie. Il peut aussi d'agir d'offres d'emploi, p. ex. pour un client mystère ou pour l'habillage de voiture. En général, on demande aux consommateurs de fournir leurs noms d'utilisateur, mots de passe, numéros de cartes de crédit/débit, NIP et d'autres renseignements de nature délicate pouvant servir à commettre des crimes financiers.

Indices – Comment vous protéger

- Méfiez-vous des messages textes non sollicités d'individus ou d'organisations dans lesquels on vous demande d'ouvrir une pièce jointe ou de cliquer sur un lien. Ne cliquez sur AUCUN lien.
- Vérifiez si le courriel renferme des fautes d'orthographe et des erreurs de mise en forme.
- Arnaque d'habillage de voiture et du client mystère – Si vous recevez des fonds pour quelque raison que ce soit d'un inconnu ou d'une entreprise et qu'on vous demande de les transférer – NE LE FAITES PAS! Vous avez probablement affaire à un fraudeur.
- Méfiez-vous des offres d'emploi d'un employeur qui apparaît légitime et qui dit être à la recherche d'un « agent financier ». Cet emploi consiste habituellement à encaisser des paiements pour le nouvel employeur et à envoyer l'argent dans un autre pays.
- Faites attention aux sites où vous affichez votre curriculum vitae. Les fraudeurs se servent de sites Web légitimes pour trouver des victimes.
- Un employeur légitime ne vous demandera jamais de lui remettre une partie des fonds qu'il vous a versés.
- Faites vos recherches. Une simple recherche dans Internet peut vous éviter de perdre des milliers de dollars.
- Fiez-vous à votre instinct. Si un message texte semble trop beau pour être vrai, vous avez probablement raison.

Si vous croyez être victime de fraude ou si vous connaissez une personne qui en a été la cible, communiquez avec le Centre antifraude du Canada au 1-888-495-8501 ou rendez-vous au <http://www.centrefraude.ca/>.